

300 Description matérielle (R)

Premier indicateur

Non défini
 ␣ Non défini

Second indicateur

Non défini
 ␣ Non défini

Codes de sous-zones

‡a Nombre d'unités matérielles (R)	‡g Dimensions de l'unité (R)
‡b Autres caractéristiques matérielles (NR)	‡3 Documents précisés (NR)
‡c Dimensions (R)	‡6 Liaison (NR)
‡e Matériel d'accompagnement (NR)	‡8 Numéro de liaison de zone et de séquence (R)
‡f Type de l'unité (R)	

DÉFINITION ET PORTÉE DE LA ZONE

Dans cette zone, on trouve une description matérielle du document concernant son étendu et ses dimensions. Elle peut également inclure d'autres caractéristiques matérielles du document et des données sur le matériel d'accompagnement.

LIGNES DIRECTRICES POUR L'APPLICATION DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

Les données de cette zone sont habituellement formulées selon différentes règles de catalogage. Dans les notices formulées selon les règles de catalogage, fondées sur les principes de la *Description bibliographique internationale normalisée* (ISBD), une relation existe entre la ponctuation établie par la ISBD et l'identification de données d'une sous-zone spécifique. Les notices bibliographiques formulées selon les règles RCAA 2 adhèrent aux principes de la ISBD en matière de description et de ponctuation. La plupart des exemples dans cette section illustrent la ponctuation normalisée ISBD, en rapport avec des sous-zones spécifiques.

■ INDICATEURS

Les deux positions d'indicateur sont non définies; chacune contient un blanc (␣).

■ CODES DE SOUS-ZONES

‡a - Nombre d'unités matérielles

La sous-zone ‡a renseigne sur le nombre d'unités matérielles qui comprend généralement le nombre de pages, le nombre de volumes, la durée totale d'exécution, etc. pour chaque type d'unité. Pour les documents en plusieurs parties ou les publications en série, on y trouve le nombre de volumes (ainsi que la pagination lorsque les pages sont numérotées consécutivement). Dans les notices formulées selon les principes de la ISBD, la sous-zone ‡a contient toutes les données jusqu'au prochain signe de ponctuation de la ISBD inclusivement (p. ex. : un deux-points (:), un point-virgule (;), un signe plus (+)).

- 300 ‡a149 p. ;‡c23 cm.
- 300 ‡a1 partition (16 p.) ;‡c29 cm.
- 300 ‡a11 v. :‡bill. ;‡c24 cm.
- 300 ‡a1 carte :‡bcoul. ;‡c30 x 55 cm.
- 300 ‡a1 disque son. (20 min) :‡banalogique, 33 1/3 r/min, stéréo ;‡c30 cm.
- 300 ‡a160 diapositives :‡bcoul. ;‡c7 x 7 cm.
- 300 ‡a1 vidéocassette (30 min) :‡bson., coul. ;‡c13 mm‡3(2 ex.)
- 300 ‡a1 disque d'ordinateur :‡bson., coul. ;‡c14 cm.
- 300 ‡a95 pi linéaires.
- 300 ‡a10 boîtes (24 pi linéaires)

Lorsque les données relatives au nombre de pages et aux illustrations figurent ensemble, les deux éléments sont indiqués dans la même sous-zone, soit ‡a.

- 300 ‡a74 p. d'ill., 15 p. ;‡c28 cm.
- 300 ‡a27 f. de pl. ;‡c31 cm.

Pour les ouvrages inachevés, seule l'indication du type d'unité est inscrite, précédé par trois espaces. (Le nombre réel d'unités reçues peut être inscrit en tant que données temporaires à l'intérieur de parenthèses en chevron.)

- 300 ‡a v. ;‡c29 cm.
- 300 ‡av. <1-3 > ;‡c25 cm.

Pour les **documents de genres multiples**, les données de la description matérielle sur le type d'unité peuvent être encodées séparément dans une sous-zone (voir la description de la sous-zone ‡f). Dans ces cas, la sous-zone ‡a contient seulement l'indication numérique.

- 300 ‡a42‡fpi cubes.
- 300 ‡a3poèmes‡a1‡fpage ;‡c108 cm x 34,5 cm.

La sous-zone ‡a peut être répétée lorsque les données de formes alternatives ou additionnelles se rapportant au nombre d'unités matérielles sont fournies. Les formes alternatives des données du nombre d'unités matérielles sont présentées entre parenthèses.

- 300 ‡ajournal‡a1‡fvolume‡a(463‡fpages) ;‡c17 cm x 34, 5 cm.
 - 300 ‡a17‡fboîtes‡a(7‡fpi linéaires)
- [La sous-zone ‡a est répétée pour des documents d'archives.]*

La zone 300 peut être répétée pour décrire différentes composantes de documents en plusieurs parties.

- 300 001a1 estampe :bibliographie, coul. ;c29 x 22 cm.
- 300 001a8 albums (550 photographies) ;c51 x 46 cm ou moins.
[Zone répétée dans une notice décrivant des documents iconographiques.]

Dans le cas de la **musique**, la sous-zone a est répétée pour les données sur les *parties* lorsqu'une sous-zone b ou c sépare les données principales du nombre d'unités matérielles.

- 300 001a1 partition (30 p.) ;c20 cm +a16 parties ;c32 cm.

b – Autres caractéristiques matérielles

La sous-zone b contient de l'information qui précise les autres caractéristiques matérielles d'un document, telles l'identification des illustrations, les couleurs, la vitesse d'écoute, les traits de sillons, la présence et le type de son, le nombre de canaux, le format de présentation du film cinématographique, etc. Dans les notices formulées selon les principes de la ISBD, la sous-zone b contient toutes les données situées après les deux-points (:) jusqu'au prochain signe de ponctuation de la ISBD inclusivement (p. ex. : le point-virgule (;)).

- 300 001a104 p. :bill. ;c20 cm.
- 300 001av. :bill. (certaines en coul.) ;c25 cm.
- 300 001a2 disques d'ordinateur :bson., coul. ;c9 cm.
- 300 001a1 globe :bcoul., en bois, sur un socle en laiton ;c12 cm de diam.
- 300 001a1 disque son. (20 min) :banalogique, 33 1/3 r/min, stéréo ;c30 cm.
- 300 001a1 disque son. (56 min) :bnumérique, stéréo ;c12 cm.
- 300 001a14 bobines de film (157 min) :bPanavision ;c16 mm.
- 300 001a1 bobine vidéo (Ampex 7003) (15 min) :bson., n&b ;c13 mm.
- 300 001a1 estampe :bibliographie, coul. ;cfeuille 17 x 21 cm.

c - Dimensions

La sous-zone c indique les dimensions d'un document, généralement en centimètres, millimètres ou pouces. Les dimensions peuvent être suivies d'un qualificatif, situé entre parenthèses, indiquant le format du document (p. ex. : (fol.), (in-8)). Le qualificatif du format est inscrit dans la sous-zone c mais n'est pas encodé dans une sous-zone séparée. Dans les notices formulées selon les principes de la ISBD, la sous-zone c contient toutes les données situées après le point-virgule (;) jusqu'au prochain signe de ponctuation de la ISBD inclusivement, s'il existe (p. ex. : le signe plus (+)).

- 300 001a149 p. ;c23 cm.
- 300 001a271 p. :bill. ;c10 x 27 cm.
- 300 001a1 carte :bcoul. ;c200 x 350 cm, 20 x 15 cm pliée dans un emboîtement en plastique, 25 x 20 cm.
- 300 0013poèmesa1fpage ;c108 cm x 34,5 cm.
- 300 001a1 cassette son. (85 min) :b3 ¼ po/s, mono ;c7 1/4 x 3 1/2 po, bande de 1/4 po.
- 300 001a1 disque d'ordinateur ;c9 cm.
- 300 001a14 bobines de film (157 min) :bPanavision ;c16 mm.
- 300 001a1 estampe :bibliographie, n&b ;cimage 33 x 41 cm sur une feuille de 46 x 57 cm.
- 300 001a40 p. :bill. (gravures sur bois) ;c20 cm (in-8)

300

Pour la **musique**, la sous-zone ꝑc est répétée lorsque les dimensions sont associées à une sous-zone ꝑa qui est répétée elle aussi. Lorsque les dimensions sont fournies avec la description du matériel d'accompagnement, la sous-zone ꝑc n'est pas répétée.

300 ꝑꝑꝑa271 p. :ꝑbill. ;ꝑc21 cm +ꝑeatlas (37 p., 19 f. de pl. : 19 cartes en coul. ; 37 cm)

ꝑe - Matériel d'accompagnement

La sous-zone ꝑe contient une description du matériel d'accompagnement. Elle peut inclure, entre parenthèses, tous les renseignements additionnels sur la description matérielle. Pour les notices rédigées selon les règles RCAA 2 et formulées selon les principes de la ISBD, la sous-zone ꝑe **suit** un signe plus (+) et contient toutes les autres données de la zone.

300 ꝑꝑꝑa271 p. :ꝑbill. ;ꝑc21 cm +ꝑe1 guide pédagogique.

300 ꝑꝑꝑa271 p. :ꝑbill. ;ꝑc21 cm +ꝑe1 atlas (37 p., 19 f. : cartes en coul. ; 37 cm)

300 ꝑꝑꝑa1 disque d'ordinateur ;ꝑc9 cm +ꝑeguide de référence.

Pour les notices qui ne sont pas présentées selon les RCAA 2 mais formulées selon les principes de la ISBD, la sous-zone ꝑe précède la perluète (&).

300 ꝑꝑꝑa274 p. :ꝑbill. en coul. ;ꝑc25 cmꝑe& guide du maître.

Pour les notices qui ne sont pas formulées selon la ISBD, la sous-zone ꝑe précède le mot « et ».

300 ꝑꝑꝑa31, 100 p.ꝑbillus.ꝑc25 cmꝑeet portefeuille (24 pl.) 30 cm.

ꝑf - Type de l'unité

La sous-zone ꝑf contient une indication du type d'unité auquel la dimension d'un document se rapporte. Le type d'unité inclut des termes tels que *page*, *volumes*, *boîtes*, *pied cube*, *pied linéaire*, etc. qui sont utilisés pour identifier le format du matériel et comment il doit être entreposé. Cette sous-zone peut être utilisée pour les personnes qui conservent des statistiques sur les documents physiques.

300 ꝑꝑꝑa24ꝑfcasiers de classeur.

La sous-zone ꝑf se répète lorsque des données alternatives ou additionnelles se rapportent aux unités matérielles. Ces formes alternatives sont présentées entre parenthèses.

300 ꝑꝑꝑa5ꝑfboîtesꝑa(3ꝑfpi linéaires)

ꝑg - Dimensions de l'unité

La sous-zone ꝑg contient les dimensions d'un type d'unité identifié dans la sous-zone ꝑf précédente.

300 ꝑꝑꝑ3dossiersꝑa1ꝑfboîteꝑg2 x 4 x 3 1/2 pi.

La sous-zone ꝑg se répète lorsque des données additionnelles se rapportant aux unités matérielles sont fournies.

3 - Documents précisés

La sous-zone 3 contient des renseignements sur la partie des matériaux décrits correspondant à la zone pertinente. La sous-zone 3 est placée immédiatement avant ou après les données de description matérielle.

300 1 bobine de 1 (37 pi) : bmu, n&b ; 35 mm 3double négatif.

300 3journaux 3fv.

300 3correspondance 3a3boîtes.

6 - Liaison**8 - Numéro de liaison de zone et de séquence**

Voir la description de ces sous-zones dans l'Annexe A.

CONVENTIONS D'ENTRÉE DES DONNÉES**Ponctuation**

La zone 300 se termine par un point s'il y a un 4XX dans la notice; autrement, elle se termine par un point, à moins qu'un autre signe de ponctuation ou une parenthèse de fermeture ne soit présent. Voir aussi les descriptions des sous-zones pour des renseignements sur la ponctuation.

Espacement

Si la dimension complète est absente d'un document en plusieurs parties, trois espaces sont alloués dans l'attente des données.

300 1av. <2 > : bill., portr., cartes ; 27- cm.

Données temporaires

Si une portion du numéro dans une unité matérielle est sujette à modification (p. ex. : lorsque la notice d'un document en plusieurs parties n'est pas encore complète), les données susceptibles d'être modifiées sont habituellement inscrites à l'intérieur de parenthèses en chevron (<...>). Les données d'ouverture ou de fermeture peuvent être omises jusqu'à la réception du premier et/ou du dernier prix du document bibliographique.

Un espace précède l'ouverture d'une parenthèse en chevron si la parenthèse n'est pas le premier item de la sous-zone et s'il n'est pas précédé d'un trait d'union. Trois espaces précèdent la parenthèse en chevron de fermeture. Un espace suit la fermeture d'une parenthèse en chevron à moins que la parenthèse ne soit le dernier caractère de la zone.

300 1a<1-2 t. en 3 v. > : bill. ; 26 cm.

300 1acartes <4 > ; 24 cm.

300 1av. <2 > : bill., portr., cartes ; 27- cm.

HISTORIQUE DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

En 1980, la zone 300 s'appliquait aux enregistrements de musique et aux documents visuels. Avant 1980, la zone 305 (Description matérielle pour les enregistrements sonores (pré-RCAA 2)) était utilisée pour les enregistrements de musique et la zone 301 (Description matérielle pour les films (pré-RCAA 2)) était utilisée pour les documents visuels.

Avant que la zone 256 (Caractéristiques du fichier d'ordinateur) sur les spécifications des fichiers d'ordinateur soit définie en 1987, la zone 300 contenait la description matérielle des fichiers (p. ex. : le nombre de bobines ou de disquettes) et les données sur les caractéristiques du fichier (p. ex. : le type de fichier, le nombre d'enregistrements logiques).

#b D'autres caractéristiques matérielles

En 1978, la sous-zone #b a été ajoutée aux spécifications pour les cartes géographiques. Avant 1978, les données sur les illustrations faisaient partie des données de la sous-zone #a.

#d Matériel d'accompagnement [PÉRIMÉ, 1997] [CAN/MARC seulement]

#e Matériel d'accompagnement [USMARC seulement]

La sous-zone #e a été ajoutée au format en 1980. Avant cette date, les renseignements étaient inscrits dans une deuxième sous-zone #a pour des spécifications pertinentes aux livres, aux contrôles des archives et des manuscrits, aux partitions musicales et aux publications en série et dans la zone de note 500 pour les spécifications des cartes géographiques.

#k Vitesse [vidéodisques, notices pré-RCAA 2 seulement] [PÉRIMÉ, 1988] [CAN/MARC seulement]

#m Identification/numéro du fabricant [notices pré-RCAA 2 seulement] [PÉRIMÉ, 1988] [CAN/MARC seulement]

#n Numéro de matrice et/ou de prise [enregistrements sonores, notices pré-RCAA 2 seulement] [PÉRIMÉ, 1988] [CAN/MARC seulement]